

décembre 2009

à fleur de massif

#01

lettre d'information du Conservatoire botanique national du Massif central

édito

À fleur de massif entre en scène... Le rideau se lève donc sur notre première lettre d'information. J'espère que vous aurez, tout comme moi, le plaisir de la découvrir.

Un événement qui coïncide, en cette fin d'année 2009, avec une autre bonne nouvelle : le renouvellement, avec avis très favorable, de notre agrément de Conservatoire botanique national par le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer...

Ainsi en a décidé la Commission nationale d'agrément des CBN, ce jeudi 26 novembre à la Défense. Avec, en sus, une nouvelle mission officielle de coordination biogéographique pour l'ensemble du Massif central et une recommandation pour animer et développer les connaissances et compétences en bryologie en France... Une reconnaissance du travail accompli ces dernières années par toute l'équipe du Conservatoire.

La belle aventure peut continuer... et "À fleur de massif", sa nouvelle messagère vous en contera désormais quelques étapes...

Robert Flauraud
Président



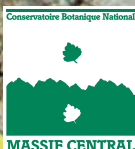
Dossier : www.cbnmc.fr
4 millions de données p. 2
enfin accessibles !

AUVERGNE
Des pratiques agricoles plus respectueuses de la flore p. 4

LIMOUSIN
Les sites d'intérêt écologique majeur au peigne fin... p. 5

RHÔNE-ALPES
Un catalogue des végétations pour le Parc des Monts d'Ardèche p. 6

ÉVÈNEMENT
1^{ères} rencontres végétales du Massif central p. 8



Conservatoire botanique national
du Massif central
Le Bourg
43230 Chavaniac-Lafayette
☎ 04 71 77 55 65
☎ 04 71 77 55 74
🌐 www.cbnmc.fr
✉ conservatoire.siege@cbnmc.fr

Des hêtraies pas comme les autres...

L'étude des hêtraies subalpines médio-européennes à érables et *Rumex arifolius* en Auvergne, menée en 2008 pour la Direction régionale de l'environnement d'Auvergne, a mis en évidence une communauté végétale originale, propre aux plus hauts sommets volcaniques de la région. Dépourvu d'Érable sycomore contrairement aux hêtraies d'altitude de l'est de la France (*Aceri-Fagetum*), ce type de hêtraie se distingue par une végétation d'origine nettement plus atlantique et par un ensemble floristique combinant à la fois des espèces évoluant sur des sols neutres et des sols acides, dualité propre aux terrains volcaniques du Massif central. La comparaison des relevés disponibles provenant des différentes régions de France et des pays limitrophes révèle l'existence d'au moins trois associations végétales différentes sur le territoire national en fonction de la nature géologique du substrat (calcaire, cristallin, volcanique) et de la position biogéographique. Jusqu'à présent, le classique *Aceri-Fagetum* constituait la seule référence dans la littérature phytosociologique* pour décrire les hêtraies subalpines.

Laurent Seytre

Orobanches ardèchoises

L'Orobanche reticulée (*Orobanche reticulata* Wallr.) est connue sur la façade est de la France, de l'Alsace jusqu'à la Méditerranée, ainsi qu'en Auvergne où elle est extrêmement rare. C'est la sous-espèce *pallidiflora* (Wimm. & Grab.) P. Fourn., de rang taxonomique* controversé et proche d'*O. reticulata* qui a été découverte en 2008 et 2009 dans deux garrigues de basse Ardèche méridionale (communes de Saint-Remèze et Viviers) où elle parasitait le Chardon du Vivarais (*Carduus vivariensis*).

Sylvain Nicolas & Philippe Antonetti



Limoselles limousines

La Limoselle aquatique (*Limosella aquatica* L.) n'avait pas été revue dans le Limousin depuis les observations de Le Gendre au début du XX^e (étang du Rischauveron à Azat-le-Ris). En 2009, elle a été retrouvée en Creuse dans la vallée du Taurion, près des barrages de la Roche-Talamy et de l'Étroit par Mickaël Mady et Anne Goudour (Limoges Métropole); dans la vallée de la Creuse, près du barrage d'Éguzon (Crozan) par Vincent Nicolas (Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin).

Mickaël Mady



Limosella aquatica © Flore de Costes

Des villes, ou des champs...

Le Polynème des champs (*Polycnemum arvense* L.), cité autrefois dans les moissons du département de la Loire et aujourd'hui en très forte régression partout en France dans ce type de milieu, a été retrouvé dans le Roannais (Pouilly-sous-Charlieu) et les vallons rhodaniens (commune de Malleval) sur des terrains perturbés par l'activité humaine tels des bords de route à Malleval ou une pelouse urbaine à Pouilly-sous-Charlieu.

Philippe Antonetti & Ariane Morel

Une sphaigne boréo-arctique !

Sphagnum majus (Russow) C.Jens. subsp. *norvegicum* Flatberg a été découverte en 2009 pour la première fois en Auvergne, dans la tourbière de Bourdouze (Cézallier, Puy-de-Dôme). Observée uniquement dans la tourbière de la Pigne, dans le département de la Loire, cette espèce boréo-arctique devient de plus en plus rares vers le sud-ouest de l'Europe, l'Auvergne étant proche de la limite d'aire. *Sphagnum majus* subsp. *norvegicum* croît dans les phases initiales des bas-marais du *Caricion lasiocarpae* très bien conservés.

Vincent Hugonnot

CHLORIS® : 4000000 données floristiques enfin disponibles sur www.cbnmc.fr

Comment analyser, représenter et partager efficacement les informations floristiques recueillies par les botanistes ? En 2000, avec le soutien financier du Fond national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) puis de la DIACT du Massif central, cette question a conduit le CBNMC à imaginer CHLORIS® (du nom de la déesse grecque des fleurs et du printemps), un puissant système d'information et de gestion des informations floristiques et phytosociologiques.

Réalisé par la société S.C.E avec les conseils de l'équipe du CBNMC, le modèle conceptuel de gestion des données s'est fortement appuyé sur l'expérience des autres Conservatoires botaniques nationaux. Il vise à centraliser et organiser les données botaniques provenant des programmes d'inventaire et des études menées par le CBNMC, de son réseau de correspondants, des herbiers régionaux et de la bibliographie réunie par le Centre de documentation.

Depuis 1997, quatre à cinq personnes saisissent l'ensemble des données recueillies par les botanistes d'hier et d'aujourd'hui. Après avoir indexé et référencé la totalité de la bibliographie disponible au Centre de documentation du CBNMC, l'équipe de saisie s'est concentrée sur les informations floristiques publiées dans près de 2500 documents : bulletins de sociétés botaniques, catalogues, flores et atlas régionaux, etc. Dans le même temps, l'analyse des herbiers régionaux a permis au CBNMC de rassembler près de 50000 informations floristiques. Totalisant près de 4 millions de données floristiques informatisées dont 80 % issues des études et des programmes d'inventaire, le CBNMC dispose aujourd'hui d'une connaissance du patrimoine végétal local sans précédent et surtout d'un outil de travail exceptionnel.

Aider à la décision...

Gérer et croiser ces informations botaniques avec d'autres sources d'information (réseau routier, occupation agricole, plans d'urbanisme, etc.) et en représenter les résultats sur fond cartographique devient alors possible. Le CBNMC est à présent capable de fournir de nombreux documents d'aide à la décision destinés aux services de l'État et aux collectivités. Quant aux botanistes et aux phytosociologues, leurs découvertes sont désormais indexées sur des référentiels normalisés (CORINE biotopes,

Natura 2000, prodrome des végétations de France...) leur permettant d'échanger ainsi leurs observations avec l'ensemble de la communauté scientifique. Chaque information de base est systématiquement associée à une série de renseignements complémentaires (localisation, statuts de protection, date d'observation, auteur des découvertes, références des relevés de terrain, des études, des herbiers...) élargissant ainsi les possibilités de requête.

La flore du Massif central sur le net : www.cbnmc.fr

En 2008, désirant mener à bien sa mission d'information et diffuser ses connaissances auprès du plus large public, le CBNMC missionne la société MÉMORIS pour développer CHLORIS®-Web, en partenariat avec le Service innovation de la région Auvergne et l'équipe technique du Centre interuniversitaire de ressources informatiques (CIRI), et avec le soutien du programme européen LifeGrid, la Région Auvergne et la DIACT Massif central. Accessible depuis 2009 à l'adresse www.cbnmc.fr, CHLORIS®-Web devient le portail incontournable de la connaissance de la flore et des végétations du Massif central. Outre une présentation des missions du CBNMC et du patrimoine végétal du Massif central, CHLORIS®-Web offre la possibilité d'accéder en direct à la totalité des données acquises par le CBNMC, selon un niveau d'accès et de précision de l'information défini par le profil d'utilisateur. Si l'accès aux synthèses communales et aux monographies des espèces végétales à l'aide des moteurs de recherche alphanumériques est totalement libre, l'accès aux moteurs de recherche cartographique et aux localisations précises des stations nécessite une autorisation préalable du CBNMC (en particulier pour préserver les espèces sensibles). En 2010, CHLORIS® et son portail web feront l'objet d'un nouveau développement

visant à intégrer les données relatives aux végétations et aux habitats, à améliorer la performance des requêtes, l'ergonomie générale et les procédures de saisie et de validation. Actuellement, seuls les habitats cartographiés des sites Natura 2000 d'Auvergne sont consultables sur le site internet de la DIREN Auvergne : www.chanes.auvergne.developpement-durable.gouv.fr.

Au-delà de sa dimension régionale et de son apport dans le développement régional du Système d'information sur la nature et les paysages du Ministère de l'écologie, la technologie de CHLORIS® a été mise à la disposition du CBN alpin pour devenir le support de son propre portail web. À court terme, les Conservatoires botaniques nationaux du Massif central et alpin disposeront des mêmes technologies et contribueront ainsi au développement de la future plateforme web du Pôle flore-habitats de la région Rhône-Alpes.

Vincent BOULLET, Stéphane PERERA & Thierry VERGNE

CHLORIS® en quelques chiffres...

- 412 000 observations
- 4 000 000 informations floristiques
- 61 500 informations bryologiques
- 41 000 relevés phytosociologiques
- 274 000 hectares d'habitats cartographiés
- 50 000 parts d'herbiers analysées
- 2 500 ouvrages analysés
- 15 200 références bibliographiques

* taxonomique : qui se rapporte à la taxonomie, aux lois de la classification des organismes vivants.
** phytosociologique : qui se rapporte à la phytosociologie, discipline qui étudie les communautés végétales.



auvergne

limousin

Haute-Loire¹ Cistres, renouées, amourettes et c^{ie}

Succédant à plusieurs dispositifs (OLAE, CTE, CAD), les mesures agro-environnementales territorialisées (MAEt) sont issues du programme 2007-2013 de développement rural hexagonal (PDRH). Cofinancées par l'État et l'Europe, ces mesures promeuvent des pratiques agricoles innovantes et respectueuses de l'environnement.

Le Conseil général de la Haute-Loire, opérateur agro-environnemental des sites Natura 2000 Mézenc et Gorges de la Loire et affluents, partie sud, a proposé aux agriculteurs de s'engager contractuellement pour le maintien de la richesse floristique des prairies de fauche. Les participants doivent prouver sur leurs parcelles la présence d'au moins quatre espèces indicatrices de la qualité écologique des prairies naturelles parmi une liste d'espèces fixée au niveau local.

Ainsi, en 2007, le Conseil général a confié au CBNMC la réalisation d'une liste d'espèces indicatrices pour chaque site et la rédaction de guides permettant leur identification. Véritables outils de mesure et donc d'ajustement des pratiques agricoles pour les exploitants, ces documents sont également destinés aux contrôleurs de l'Agence de services et de paiement (ex-CNASEA).

Une trentaine d'espèces ont été identifiées comme indicatrices d'un bon état de conservation des prairies de fauche. On y retrouve les espèces emblématiques des plateaux d'altitude comme la Cistre (*Meum athamanticum*) et la Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*), ainsi que des espèces communes sensibles à une fertilisation trop élevée, comme l'Amourette (*Briza media*) et le Gailllet vrai (*Galium verum*).



Suite à la diffusion des guides, des formations à la reconnaissance des plantes indicatrices ont permis une bonne appropriation de cette démarche qui contribue au suivi et à la préservation d'un des joyaux botaniques du Massif central.

Pierre-Emmanuel Mulot



© C. Espéret / CG43

Monts du Forez² Suivi bryologique*

Bruchia vogesiaca, *Buxbaumia viridis*, *Hamatocaulis vernicosus* et *Orthotrichum rogeri* ont pour point commun d'être inscrits à l'annexe II de la directive «Habitats» et d'être présents sur le site Natura 2000 des Monts du Forez. Sur ces quatre espèces régulièrement suivies par le CBNMC, seul *Bruchia vogesiaca* n'a pas été observé en 2009, probablement en raison des conditions climatiques défavorables. En revanche, *Hamatocaulis vernicosus* se maintient dans ses stations et s'est révélé un excellent indicateur de l'état de conservation des bas-marais faiblement minérotrophes. *Buxbaumia viridis* et *Orthotrichum rogeri*, quant à eux, trouvent ici des conditions favorables à leur développement qui pourraient encore être optimisées par une gestion forestière plus douce, voire par l'abandon (vieillesse des parcelles) de certains secteurs particulièrement riches. Les bryophytes* des bois pourrissants, les épiphytes* liés aux stades de régénération succédant aux chablis et la bryoflore des rochers ombragés se trouveraient alors grandement favorisés.

Vincent Hugonnot

Allier³ Gorges de la Boule

Sollicité par le Conseil général de l'Allier, le CBNMC a réalisé la caractérisation des végétations des gorges de la Boule. Cet espace naturel sensible de l'Allier, cerné par la plaine cultivée, héberge une véritable mosaïque de milieux forestiers et plusieurs habitats d'intérêt communautaire dont deux prioritaires. Aux abords de la Boule, une remarquable aulnaie-frênaie alluviale où se développent d'importants peuplements d'Orme lisse (*Ulmus laevis*) et quelques pieds d'Osmonde royale (*Osmunda regalis*, fougère rare dans l'Allier) a pu être décrite. On peut également observer en de très rares endroits, des frênaies de ravin, inféodées aux coulées pierreuses instables, au sein desquelles prospèrent de vastes populations de fougères dont le Polystich à soie (*Polystichum setiferum*) et le Polystich à aiguillons (*P. aculeatum*). Les pentes les plus fortes et les escarpements rocheux sont quant à eux couverts de buxaias. Les végétations les plus remarquables demeurent les pelouses pionnières à Féтуque d'Auvergne (*Festuca arvensis*) localisées sur les sols superficiels où affleure la roche, et les corniches abritant une flore thermophile originale pour la région avec la présence de Baguenaudier (*Colutea arborescens*) ou de Mélisse ciliée (*Melica ciliata*)... Des travaux d'élimination des plantations d'essences exotiques et de ré-ouverture d'une zone de coteau située sous les remparts ont été engagés afin de retrouver un milieu prairial caractéristique du passé agricole des gorges. Plusieurs placettes permanentes ont par ailleurs été installées dans les parcelles gérées par le Conseil général de l'Allier afin de suivre l'évolution de la végétation et d'orienter les modes de gestion conservatoire.

Benoît Renaux



* bryologique : qui se rapporte à la bryologie, science botanique consacrée à l'étude des bryophytes (mousses, hépatiques, etc.).
* épiphyte : qui vit et croît sur d'autres végétaux.

Creuse¹ L'étang Tête-de-Boeuf en tête

En 2008, Monsieur de Saint Vaury, sollicite le CBNMC par l'intermédiaire de François Auriche (Jeunes Agriculteurs de la Creuse), animateur Natura 2000 du Bassin de Gouzon, pour inventorier la flore et la végétation d'une de ses propriétés, l'étang Tête-de-Bœuf (Lussat, Creuse), en vue d'être déclaré en Réserve naturelle régionale par le Conseil régional du Limousin. Situé au cœur d'un paysage bocager relativement bien conservé, dans le bassin sédimentaire de Gouzon (entre Guéret et Montluçon), l'étang Tête-de-Bœuf est un site bien connu des naturalistes. D'une superficie de 27 ha, la propriété recèle de véritables richesses botaniques dont plusieurs espèces protégées : *Ranunculus lingua*, *Utricularia australis*, *Trapa natans*, *Hydrocharis morsus-ranae*, *Luronium natans*.

Confiée à Mickaël Mady, ayant quitté au printemps dernier le CBN de Brest pour rejoindre celui du Massif central, l'étude met

en lumière la plupart des stations connues de taxons* remarquables à l'exception de *Luronium natans*, non revu depuis les observations de C.Lahondère (1985) et de L.Chabrol (2000). D'autres taxons sont signalés pour la première fois dans le département de la Creuse tels *Lemma gibba*, *Calamagrostis epigejos*, ou sur l'étang tel *Pilularia globulifera* (protégé en France). L'abondance et la richesse des végétations aquatiques en font également un étang remarquable du point de vue phytosociologique : herbiers flottants à utriculaires et hydrocharides, herbiers fixés à potamots, herbiers fixés à cératophylles et naïades, herbiers à nénuphars, gazons à élatine, voiles de lentilles d'eau, roselières et cariçaies, etc. Cette richesse floristique ne se retrouve qu'à proximité, dans la Réserve naturelle nationale de l'étang des Landes.

Mickaël Mady & Laurent Chabrol

Millevalches en Limousin² 28 sites majeurs à la loupe



© K. Reimringer / CBNMC

Le Parc naturel régional de Millevalches en Limousin a désiré valoriser les richesses de son patrimoine naturel en désignant 28 sites d'intérêt écologique majeur (SIEM), représentatifs des milieux naturels du plateau de Millevalches. On y retrouve des landes et des tourbières mais également des pelouses sèches, des hêtraies, des étangs et des formations végétales sur dalles et rochers granitiques. De 2006 à 2008, six botanistes et trois géomaticiens du CBNMC, du Conservatoire régional des espaces naturels du Limousin et du Parc naturel régional de Millevalches en Limousin ont inventorié et cartographié les 28 sites, soit 9 492 hectares. Si de nombreuses stations d'espèces remarquables et/ou protégées ont été revues et contrôlées, ce vaste chantier a permis de belles découvertes. Avec plus de 1544 relevés phytosociologiques et 9572 ensembles de végétations cartographiés au 1/10 000

(selon le cadre méthodologique national de caractérisation et de cartographie des habitats naturels), le Parc dispose maintenant d'une base de données cartographiques performante, véritable outil d'aide à la connaissance et à la gestion de son territoire.

En complément de ce travail, le PNR de Millevalches en Limousin a confié au CBNMC la réalisation d'un Catalogue des végétations du Parc similaire à celui déjà rédigé pour le PNR des Monts d'Ardèche (voir page 6). Ce travail porte sur l'analyse de plus de 4 000 relevés phytosociologiques issus du dépouillement de la bibliographie et complétés par des prospections ciblées sur les végétations et les territoires les moins bien connus du Parc. Ce catalogue verra le jour en 2010.

Kevin Reimringer & Laurent Chabrol



cartographie des végétations de l'étang Tête-de-Bœuf © CBNMC



à fleur de massif # décembre 09

à fleur de massif # décembre 09



Loire - Rhône¹ 2516 taxons recensés



Cucubalus baccifer (Cucubale à baies) - Caryophyllacées
Cette espèce des étages planitiaire et collinéen suit les grandes vallées (Loire, Saône et Rhône) et pénètre rarement à l'étage montagnard.

Philippe Antonetti, Francis Kessler, Ariane Morel & Sylvain Nicolas

La flore vasculaire* des départements de la Loire et du Rhône a été inventoriée de 2005 à 2007. Sur la base d'une répartition homogène des prospections (mailles UTM de 5 x 5 km), 640 000 informations floristiques (380 000 pour la Loire et 260 000 pour le Rhône) ont été recueillies par les botanistes du CBNMC et une trentaine de bénévoles, mais également par l'analyse et la saisie des herbiers et de la bibliographie.

2516 taxons ont ainsi été cités dans les deux départements (dont 1982 ont été vus récemment), parmi lesquels 1861 sont indigènes ou naturalisés à grande échelle, le restant étant cultivé, adventice*, subspontané* ou naturalisé à petite échelle. Si la diversité floristique moyenne par maille est de l'ordre de 393 taxons, la vallée de la Loire dans le secteur de Feurs, les gorges de la Loire en amont de Saint-Étienne, la vallée du Rhône en amont de Lyon, les vallons rhodaniens, ainsi que les secteurs montagnards et en particulier le Forez, constituent les zones les plus riches. En revanche, une faible diversité caractérise les grandes agglomérations et leurs abords.

Cet inventaire, dont les résultats seront prochainement disponibles sur le site internet www.cbnmc.fr, permet aujourd'hui de mieux apprécier la richesse et la répartition des espèces végétales.

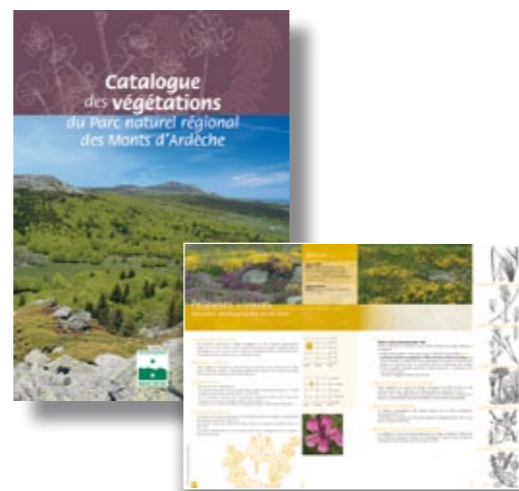
Ardèche² Fougère en sursis

Vers Annonay, au nord-ouest de l'Ardèche, se situe l'unique station française de la Doradille à feuilles en coin, *Asplenium cuneifolium* Viv. Cette petite fougère inféodée aux affleurements de serpentinite se distingue de la Doradille noire (*Asplenium adiantum-nigrum* L.), dont elle est un des parents, par sa diploïdie.

Gérée par le Conservatoire régional des espaces naturels de Rhône-Alpes, cette fragile population est minutieusement suivie par l'équipe du CBNMC (pointage et cartographie de chaque pied). L'identité des différents individus a par ailleurs été confirmée par mesure des spores et par détermination du niveau de ploïdie (par cytométrie de flux).

En 2008, moins d'une quarantaine d'individus d'*Asplenium cuneifolium* Viv. ainsi que quatre individus de l'hybride *Asplenium x-centovallense* D.E. Mey. (hybride triploïde entre *A. cuneifolium* et *A. adiantum-nigrum*) ont ainsi été recensés. En régression depuis la mise en place des suivis, cette population a souffert de conditions climatiques difficiles (sécheresse de 2003) mais surtout, hélas, des prélèvements illégaux malgré les panneaux mis en place par le CREN et le statut de protection réglementaire dont elle bénéficie. Ce constat alarmant démontre qu'il reste beaucoup à faire dans la préservation des espèces exceptionnelles du Massif central.

Philippe Antonetti



à fleur de massif # décembre 09

Chavaniac-Lafayette (Haute-Loire)¹ Inventaire végétal du Pays de Paulhaguet

Depuis l'arrivée des premiers hommes sur le terroir de Chavaniac-Lafayette, paysages et végétation ont été profondément modifiés. Plantes et paysages d'aujourd'hui, mais aussi usages et noms de lieux en sont à la fois l'héritage et la mémoire vivante. À partir d'enquêtes et d'états des lieux, le CBNMC souhaite étudier le patrimoine et la mémoire des communes du Pays de Paulhaguet au travers du végétal, fil conducteur et trame de découverte du passé, du présent et du futur. Appréhender la biodiversité de la commune autour du végétal, étudier ses liens avec l'histoire, l'agriculture, les usages, l'aménagement du territoire et, plus largement, la société rurale permettrait d'apporter des clés pour sa préservation.

En 2009, Lucile Mouchet, étudiante en Génie de l'Environnement à l'IUT de Saint-Étienne, a ainsi étudié une première moitié de la commune de Chavaniac-Lafayette, ancienne bourgade de Saint-Georges-d'Aurac située sur les contreforts des montagnes du Livradois. Elle nous apprend qu'au début

du XIX^e siècle, les cultures dominaient le paysage. Tandis que l'industrialisation aux abords de Clermont-Ferrand et Saint-Étienne a favorisé la désertion des campagnes, l'ouverture du préventorium à Chavaniac-Lafayette a maintenu une forte population locale et donc une certaine activité agricole. Seigle, blé, avoine nourrissaient alors une population nettement supérieure à celle d'aujourd'hui. Si des traces de *vaines pâtures* (terrains pauvres parfois pâturés), de *buges* (pacages maigres et secs, landes) et de *clapas* (tas de pierres) peuvent encore s'observer çà et là, ce sont les boisements qui ont subi les plus profondes modifications: la majorité des taillis et des futaies a été enrénisée au détriment de la flore locale. Le paysage bocager d'après-guerre demeure quant à lui bien conservé, contrairement à d'autres régions de France. Depuis 1948, environ 7,18 km de haies ont été supprimés tandis que 6,78 km ont poussé sur d'anciennes limites parcellaires ou chemins abandonnés. Mécanisation, remembrement agricole, enrénissement, traitements phytosanitaires

ont certainement eu un impact notable sur la flore, en particulier sur les adventices telle la Nielle des blés (*Agrostemma githago*) ou sur les prairiales exigeantes tel le Narcisse des poètes (*Narcissus poeticus*). Nul doute que l'étude de la seconde partie de la commune et l'analyse des compositions floristiques des différents habitats et paysages apporteront un nouvel éclairage sur l'histoire et la mémoire végétales du Pays de Paulhaguet.

Vincent Boulet, Stéphane Perera & Thierry Vergne

Massif central² Convention État-CBNMC

Le développement conséquent du réseau des Conservatoires botaniques nationaux (CBN) au cours des dix dernières années a conduit l'État à s'interroger sur son rôle et son devenir au sein du dispositif national pour la connaissance et la préservation de la biodiversité. Un audit mené en 2006 par l'Inspection générale de l'environnement (IGE) a conclu à la nécessité de conforter le réseau des CBN et son fonctionnement. L'IGE préconise notamment de renforcer le soutien technique et budgétaire de l'État et d'harmoniser les conventionnements entre État et CBN pour la réalisation des missions et la mise en place d'une réelle programmation pluriannuelle.

Depuis 2008, les lois relatives à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement ont successivement réaffirmé la volonté de conforter le réseau des CBN et vont permettre de renforcer le cadre législatif de leurs missions. D'autre part, afin de stabiliser

le financement des CBN et de leurs équipes, et de donner un cadre cohérent au réseau pour la préparation et le pilotage des actions mises en œuvre dans le cadre de leur agrément national, un principe de conventions pluriannuelles standardisées établies entre l'État et chaque CBN a été retenu. Ce dispositif national a notamment permis de préciser à la fois les missions entrant dans le cadre de l'agrément national des CBN et celles relevant de la seule dotation budgétaire de l'État. Ainsi en 2009, la DIREN Auvergne, en collaboration avec la DIREN Limousin et la DREAL Rhône-Alpes ont étroitement collaboré pour l'élaboration de la première Convention pluriannuelle d'objectifs entre l'État et le CBNMC. Cette convention cadre de trois ans, associée à sa déclinaison annuelle pour 2009, a été signée par le Préfet de la région Auvergne le 19 novembre dernier.

Vincent Boulet

L'équipe du Conservatoire

Vincent BOULET
Direction administrative et scientifique

Pascale NOËL
Assistance de direction

Marie-Anne SERVANT
Secrétariat administratif

Christophe LEGIVRE
Gestion technique du domaine et des jardins

Luce MANSOT
Ressources documentaires

Stéphane PERERA
Communication et médiation scientifique

Philippe ANTONETTI
Responsable du pôle Flore vasculaire

Arnaud DESCHEEMACKER
Développement de la photothèque et rénovation d'herbiers

Francis KESSLER & Sylvain NICOLAS
Inventaire de la flore vasculaire

Ariane MOREL
Inventaire et conservation de la flore vasculaire

Vincent HUGONNOT
Inventaire et conservation de la bryoflore et des communautés bryologiques

Guillaume CHOISNET, Pierre-Marie LE HÉNAFF, Pierre-Emmanuel MULOT, Benoît RENAUX et Laurent SEYTRE
Inventaire et conservation des habitats naturels

Laurent CHABROL
Responsable de l'Antenne Limousin du CBNMC
Inventaire de la flore et des habitats naturels

Mickaël Mady & Kevin REIMRINGER
Inventaire de la flore et des habitats naturels du Limousin

Thierry VERGNE
Système d'information

Yvan COSTES
Webmaster

Brigitte BERTRAND, Céline JOUSSOUY et Véronique RICHARD
Saisie des données informatiques

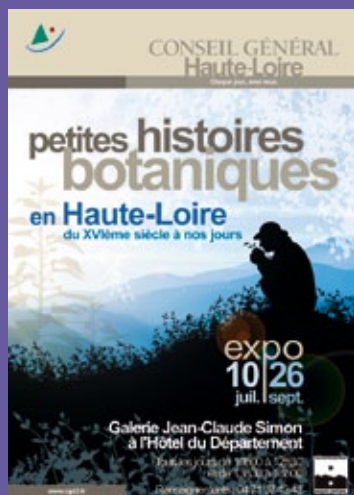
Sylvie TRINCAL
Entretien des locaux

Rhône-Alpes Ardèche³ Catalogue des végétations

Depuis 2002, avec le soutien financier de la région Rhône-Alpes, le CBNMC mène des inventaires destinés à la caractérisation phytosociologique des végétations des départements de la Loire, du Rhône et de l'Ardèche. Près de 1700 relevés phytosociologiques, réalisés sur le territoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche entre 2002 et 2007, ont été analysés et synthétisés dans le *Catalogue des végétations du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche* paru en 2008. Véritable ressource documentaire (prochainement disponible au format numérique auprès du CBNMC) destinée aux acteurs techniques impliqués dans la gestion du territoire, cet ouvrage décrit 215 groupements végétaux élémentaires, à travers 90 fiches illustrées.

Depuis les garrigues méditerranéennes jusqu'aux hêtraies subalpines, ce territoire recèle d'une importante diversité d'habitats. Nombre de végétations apparaissent d'ores et déjà comme remarquables sur le plan patrimonial, certaines présentant une aire de répartition limitée.

Guillaume Choisnet



Exposition au Puy-en-Velay Petites histoires botaniques en Haute-Loire

Au XVIII^e, Jean-Baptiste-Pierre-Antoine de Monet, Chevalier de Lamarck et Augustin Pyramus de Candolle découvraient la diversité floristique alti-gérienne... Aujourd'hui encore, les botanistes du CBNMC sillonnent la Haute-Loire à la recherche de plantes rares et remarquables pour appréhender la biodiversité d'aujourd'hui, son passé et son avenir... Installée cet été à l'Hôtel du département de la Haute-Loire et réalisée avec le soutien du Musée Crozatier, de la Bibliothèque municipale du Puy-en-

Velay, des Archives départementales de Haute-Loire, des Archives diocésaines de Saint-Flour, de l'Université de Strasbourg, du Muséum d'histoire naturelle, et des illustratrices Claire Felloni et Isabelle Naudin, l'exposition *Petites histoires botaniques en Haute-Loire* aura permis à plus de 1500 personnes de découvrir le travail discret des botanistes d'hier et d'aujourd'hui. Devant cet engouement, le CBNMC organisera prochainement de nouvelles expositions.

Stéphane Perera

1^{ères} Rencontres végétales du Massif central du 28 au 30 avril 2010, au Puy-en-Velay (Haute-Loire)

Aujourd'hui, flore, végétation, habitats et paysages, préservation et gestion de la biodiversité suscitent un réel intérêt, au cœur du Massif central, l'un des plus grands ensembles européens d'aires naturelles protégées. Sur ce territoire en mutation, les réponses aux enjeux liés aux changements globaux, notamment climatiques, et aux profondes mutations socio-économiques dépassent le caractère départemental ou régional. Elles ne trouvent de cohérence qu'à l'échelle biogéographique du Massif central, rejoignant alors l'esprit de la loi montagne de 1985.

Il restait à imaginer un événement pour présenter, échanger et partager cette diversité végétale du Massif central, métisser les approches et les disciplines

impliquées... Il restait à imaginer les **Premières rencontres végétales du Massif central**.

Organisé du 28 au 30 avril par le CBNMC avec le soutien du Conseil général de Haute-Loire, cet événement rassemblera à l'Hôtel du Département les botanistes de tous horizons, intéressés de près ou de loin par la floristique, la phytosociologie, l'écologie végétale, la gestion et la conservation de la diversité végétale, mais également par l'écologie fonctionnelle et historique, la biogéographie et la phylogénie, la biologie évolutive, ou encore l'ethnobotanique...

Renseignements et inscription :
www.cbnmc.fr ou 04 71 77 55 65



Conservatoire botanique national du Massif central



Conservatoire botanique national
du Massif central
Le Bourg
43230 Chavaniac-Lafayette
☎ 04 71 77 55 65
☎ 04 71 77 55 74
✉ conservatoire.siege@cbnmc.fr
🌐 www.cbnmc.fr

Antenne Limousin
38 bis, avenue de la Libération
87000 Limoges
☎ 05 55 77 51 47
☎ 05 55 10 93 39
✉ conservatoire.limousin@cbnmc.fr

a fleur de massif

Directeur de publication : Vincent Boulet
Rédacteur en chef / maquettiste : Stéphane Perera
Comité de lecture : Philippe Antonetti, Laurent Chabrol, Marie-Christine Delabre, Carine Drouhin, Robert Flauraud, Vincent Hugonnot, Luce Mansot, Pascale Noël, Laurent Seytre.
Crédits photos : A. Descheemacker, C. Esperet, L. Olivier, M. Mady, S. Nicolas, S. Perera, K. Reimringer.
Impression : Phil'Print - Graal Imprim' / Yssingaux (43)
Abonnement gratuit (électronique ou postal) sur simple demande à : conservatoire.siege@cbnmc.fr